

**Gélase Nimbona**

Université du Burundi (Burundi)

**Guri Bordal Steien**

Inland Norway University of Applied Sciences/MultiLing, Université d'Oslo (Norvège)

---

# Modes monolingues dans des écologies multilingues : les études phonologiques des français africains

## 1. INTRODUCTION

S'il y a un domaine où les études sur les français africains ont connu un engouement au plan international ces dernières années, c'est bien en phonologie variationniste. Depuis 2009, une dizaine d'études des traits phonologiques des français africains ont été menées dans le cadre du projet *Phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures* – PFC (Durand, Laks & Lyche 2003). Dans cet article, nous proposons un compte rendu de ces travaux. Notre objectif est double. D'une part, nous discutons de l'application du protocole d'enquête du projet PFC sur les terrains africains, notamment à la lumière des répertoires et pratiques multilingues des locuteurs. Les auteurs de cet article ont effectué des enquêtes dans le cadre du projet PFC en Afrique centrale, à savoir à Bujumbura (Burundi) et à Bangui (République centrafricaine – RCA), et la discussion menée ici s'inspire en particulier de nos expériences de ces deux terrains. D'autre part, notre but est de présenter un bilan de la recherche phonologique sur les français africains et de proposer quelques pistes de réflexion sur les données PFC et les phénomènes de contact de langue.

## 2. LE PROJET PFC

Le projet PFC<sup>1</sup> fut fondé en 1999 par J. Durand (Université de Toulouse 2 – Le Mirail), B. Laks (Université Paris X-Nanterre) et C. Lyche (Université d'Oslo). Des enregistrements de plus de 400 locuteurs dans des espaces francophones du monde entier ont jusqu'ici été transcrits et analysés (Detey *et al.*, 2016 : 14). Le projet a également conduit au développement d'un projet frère, à savoir le *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean* – CFA, qui porte sur un plus vaste ensemble de problématiques liées aux français d'Afrique (Dister *et al.* 2008 ; Lyche & Skattum 2010). Ce projet utilise, à quelques modifications près, le protocole PFC pour le versant phonologique.

### 2.1. Objectifs et approches

Les objectifs du projet PFC sont de :

- (1) fournir une meilleure image du français parlé dans son unité et sa diversité ;
- (2) mettre à l'épreuve les modèles phonologiques et phonétiques sur le plan synchronique et diachronique ;
- (3) favoriser les échanges entre les connaissances phonologiques et les outils du traitement automatique de la parole ;
- (4) permettre la conservation d'une partie importante du patrimoine linguistique des espaces francophones du monde, et ce, en contrepoint aux corpus déjà constitués ;
- (5) encourager un renouvellement des données et des analyses pour l'enseignement du français.<sup>2</sup>

La grande majorité des publications issues du projet sont des anthologies regroupant des articles sur les traits phonologiques de différents points d'enquête (Durand, Laks & Lyche 2009 ; Gess, Lyche & Meisenburg 2012) ou sur un ensemble de traits et visant un objectif pédagogique (Detey *et al.* 2010, 2016). Il ouvre ainsi à la recherche sur plusieurs thèmes, mais son objet d'étude privilégié demeure la variation diatopique de la phonologie du français.

Les contributions du projet à la recherche phonologique du français se manifestent sur deux plans en particulier. D'une part, elles concernent la variation phonologique (Detey *et al.* 2016). L'approche du langage adoptée est ainsi inspirée de la sociolinguistique variationniste. D'autre part, le projet s'inscrit dans le courant de la linguistique de corpus (Detey *et al.* 2016). Il poursuit ainsi un objectif empirique en mettant les données au centre de l'étude de la phonologie du français.

### 2.2. Méthodologie

Toutes les données du corpus ont été collectées selon un protocole commun. Environ dix locuteurs sont enregistrés par point d'enquête. Il est recommandé que les locuteurs soient sélectionnés selon des variables telles que sexe, lieu,

---

1. Pour plus d'information, cf. le site du projet : <https://www.projet-pfc.net>.

2. Nous citons ici le site Internet du projet PFC (cf. notre note 1).

âge et niveau d'instruction, afin d'assurer une certaine diversité de profils sociologiques (Durand, Laks & Lyche 2003).

Chaque enquêté participe à différentes tâches, l'objectif étant à la fois d'examiner la prononciation de phénomènes spécifiques et d'étudier la variation inter- et intra-locuteurs. Il s'agit de la lecture d'une liste de mots et d'un texte ainsi que de deux conversations (semi-dirigée et libre). La liste de mots est conçue dans le but de pouvoir dresser un premier inventaire phonémique du locuteur et contient des paires minimales potentielles comme *épée/épais* (Durand, Laks & Lyche 2003). Le texte a la forme d'un article de journal local et a été construit de façon à étudier certains phénomènes phonologiques, comme le schwa, la liaison, les groupes consonantiques complexes, etc. La conversation semi-dirigée est conçue pour favoriser un registre formel et se déroule comme un entretien entre l'enquêté et un enquêteur qu'il ne connaît pas d'avance. Dans la conversation libre, l'enquêté discute avec quelqu'un de son entourage proche sur un thème de leur choix. Le but ici est d'obtenir des échantillons d'un registre plutôt informel, voire du vernaculaire du locuteur.

Les enregistrements sont numérisés, transcrits orthographiquement et alignés au signal sonore à l'aide du logiciel PRAAT (Boersma & Weenink 2019) et un système de codage de variables phonologiques telles que le schwa et la liaison a été mis en place.

### 3. ÉCOLOGIES <sup>3</sup>, RÉPERTOIRES ET PRATIQUES

Les travaux sur les phonologies des français africains qui ont été réalisés dans le cadre du projet PFC portent essentiellement sur des données collectionnées au Burkina Faso, au Burundi, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, en République centrafricaine, au Sénégal et auprès des locuteurs togolais habitant en Belgique <sup>4</sup>. Nous sommes évidemment conscients que le regroupement selon la variable « pays » n'est pas la façon la plus adéquate pour décrire les écologies linguistiques en Afrique subsaharienne (et sans doute pas ailleurs non plus) (v. Boutin & Gadet 2012). Nous adoptons toutefois ce regroupement pour deux raisons. D'une part, depuis les Indépendances, c'est au niveau de l'État qu'a été gérée la politique linguistique dans ces pays et la place du français dans les écologies n'en est pas détachée. D'autre part, c'est en fonction du pays que les enquêtes PFC sont classées dans les publications du projet.

3. Il s'agit d'une notion que nous empruntons de Haugen (1972) et Mufwene (2001).

4. Voir Prignitz & Boutin (2010) sur le Burkina Faso ; Avanzi, Bordal & Nimbona (2014), Nimbona (2014) et Nimbona & Simon (2016) sur le Burundi ; Boutin (2010) et Boutin & Turcsan (2009) sur la Côte d'Ivoire ; Lyche & Bordal (2013) et Lyche & Skattum (2010) sur le Mali ; Busà (2018) sur le Niger ; Bordal (2009, 2011, 2012, 2015), Steien, Boutin & Beyom (2016) et Steien & Boutin (2016) sur la République centrafricaine ; Boutin, Gess & Guèye (2012) sur le Sénégal ainsi que Picron & Simon (2018) sur le Togo.

La caractéristique principale de la majorité des écologies de l'Afrique subsaharienne est le multilinguisme. Il va de soi que le fait de compter les « langues » dans un espace géographique donné est une entreprise délicate (Li 2017). Néanmoins, les estimations du nombre de langues parlées dans un pays nous permettent d'avoir une certaine idée de la diversité linguistique. Comme le montre le Tableau 1, tous ces pays, à part le Burundi, ont des écologies qui se caractérisent par une diversité importante (Simons & Fennig 2019). D'un point de vue juridique, ils ont en commun le fait que le français a le statut de langue officielle <sup>5</sup>.

**Tableau 1 : Caractéristiques des écologies**

Pays	Nombre de langues	% de francophones <sup>a</sup>	Langue(s) officielle(s)
Burkina Faso	71	22	Français
Burundi	3	8	Kirundi, Français, Anglais
Côte d'Ivoire	86	34	Français
Mali	68	17	Français
République centrafricaine	65	29	Sango, Français
Sénégal	38	29	Français
Togo	37	39	Éwé, Kabiè, Français
Niger	20	13	Français

a. Il s'agit des estimations de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) de 2014.

Quant aux répertoires des individus, ils dépendent avant tout du parcours personnel, *i.e.* de leur mobilité, de leur entourage, etc. Cependant, il y a lieu d'esquisser quelques tendances. Au Burundi, le kirundi est de loin la langue la plus parlée et la majeure partie de la population est monolingue <sup>6</sup> tandis que des répertoires plus variés sont la règle dans les autres pays. Dans tous les pays concernés, seule une partie plus ou moins minoritaire de la population est francophone et ceux qui parlent le français l'ont souvent appris à l'école.

Tous les chercheurs qui ont eu pour objectif de décrire les pratiques linguistiques dans ces écologies ont remarqué qu'elles se caractérisent par l'utilisation de plusieurs « langues » au sein de la même conversation (Boutin, Lyche & Prignitz 2007). Comme le remarque A. B. Boutin, « la fluidité des alternances, des emprunts et les convergences des formes contribue à estomper les frontières entre ces ressources » (*id.*, 2018 : 115). À notre avis, des notions influentes en

5. Les constitutions du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal ont aussi une catégorie de « langues nationales » qui donnent à certaines autres langues des droits juridiques.

6. Dans certains quartiers populaires de la capitale Bujumbura, l'on peut aussi trouver des locuteurs dont la L1 est le kiswahili et cette population est souvent bilingue, parlant aussi le kirundi.

sociolinguistique contemporaine, telles que le *translanguaging* (Li 2017), refusant « les langues » comme des entités séparées, pourraient rendre justice aux pratiques que l'on y observe.

Quant au français, il s'agit d'une langue des élites surtout associée à des situations formelles, comme l'école, les instances supérieures de l'administration, etc. La maîtrise de l'ancienne langue coloniale tend ainsi à indexer prestige et appartenance à des classes sociales élevées (v. Steien 2019, ce volume).

#### 4. LE PROJET PFC DANS LES TERRAINS AFRICAINS

Les français d'Afrique ont été inclus dans le projet PFC relativement tôt avec l'enquête en 2004-2005 en Côte d'Ivoire menée par A. B. Boutin, assistée par K. J.-M. Kouamé, et celle au Burkina Faso en 2004 menée par G. Prignitz. Ces enquêtes pionnières ont été suivies par les enquêtes au Mali en 2006 (par A. Lacheret, C. Lyche et I. Skattum), en République Centrafricaine en 2008 (par G. B. Steien), au Sénégal en 2008 (par G. M. Guèye, M. Thierno Cissé et A. B. Boutin), au Burundi en 2012-2013 (par G. Nimbona), parmi des Togolais vivant en Belgique en 2015-2016 (par G. Picron) et au Niger en 2016 (par O. Floquet).

Les défis d'un protocole conçu selon un profil (peut-être idéalisé) des écologies de la France hexagonale sur les terrains africains ont tout de suite été remarqués, comme le pointent A. B. Boutin, C. Lyche et G. Prignitz :

S'il ne saurait faire aucun doute que les français d'Afrique ont leur place au sein du projet PFC, les situations linguistiques et sociolinguistiques fort diverses et très distinctes de ce que l'on observe en Europe risquent de mettre en question la validité d'un protocole élaboré sur la base de connaissances portant sur un français « européen ». (Boutin, Lyche & Prignitz, 2007 : 297)

Les questions de validité du protocole ont également préoccupé les auteurs de cet article lors des enquêtes de terrain et pendant le travail d'analyse des données collectées. Dans ce qui suit, nous reviendrons sur certaines de ces questions à la lumière de nos expériences au Burundi et en RCA. En même temps, comme le notent B. Boutin, C. Lyche et G. Prignitz (2007 : *passim*), « les français d'Afrique ont [eu] leur place au sein du projet » et nous discuterons également les contributions scientifiques de ces données.

##### 4.1. Le choix de locuteurs

Il ne serait pas exagéré de dire que les locuteurs interrogés en Afrique subsaharienne ont très rarement les mêmes répertoires et pratiques linguistiques que les locuteurs pour qui le protocole PFC avait été conçu. On peut dire, de façon simplifiée, que le locuteur envisagé par le protocole est monolingue français et possède différents registres de langue qu'il déploie selon la formalité du contexte. En revanche, pour les locuteurs en Afrique subsaharienne, le français n'est souvent qu'une ressource parmi d'autres et n'est généralement pas celle dont ils

se servent le plus souvent (cf. § 3). La rencontre entre le « biais monolingue » du protocole PFC et les répertoires et pratiques multilingues des locuteurs africains a suscité des débats (v. Bordal 2012b ; Dister *et al.* 2008 ; Boutin, Lyche & Prignitz 2007), notamment sur le choix de locuteurs. L'une des mesures qui a été proposée à cet égard a été d'inclure dans chaque point d'enquête des locuteurs ayant des répertoires similaires afin de pouvoir étudier les influences translinguistiques de leur(s) autres(s) langues(s) sur le français de façon systématique. Les consignes du projet CFA sont, en l'occurrence, de choisir des locuteurs qui ne parlent qu'une seule autre langue en plus du français :

Il faut choisir des locuteurs qui pratiquent encore leur [langue première (L1)] et, pour les langues véhiculaires comme le wolof, le dioula, le bambara et le peul, choisir des locuteurs natifs et éviter des locuteurs parlant ces langues comme [langue seconde (L2)]. Si possible, le travail de terrain devrait s'effectuer dans la région où la L1 en question est dominante et son influence sur le français pas encore (trop) « contaminée » par les langues véhiculaires. (Dister *et al.*, 2008 : 208)

L'on peut certes trouver des locuteurs qui correspondent aux critères proposés par A. Distler *et al.* (2008) en Afrique subsaharienne. Dans le cas du Burundi, ceux qui parlent français sont souvent bilingues, ayant le kirundi comme langue première (L1) et le français comme langue seconde (L2). Néanmoins, à Bangui (RCA), la réalité s'est avérée bien plus complexe. La langue véhiculaire y est le sango, langue qui serait également la première (et seule) langue acquise par des enfants qui y sont nés (Thornell 1997). Compte tenu des critères du projet CFA, l'objectif initial était d'interroger des locuteurs qui avaient le sango comme L1 et le français comme L2. Cependant, en discutant avec les gens sur place et en observant les pratiques dans les interactions réelles, nous nous sommes rapidement rendu compte que trouver des locuteurs dont « le français [n'est] pas encore (trop) <contaminé> » par d'autres langues que le sango n'était pas seulement une tâche difficile, mais aussi une manière d'ignorer la réalité du terrain. *A posteriori*, nos expériences de Bangui nous amènent à remettre en question la pertinence de concepts comme L1 et L2 pour décrire les répertoires linguistiques, en particulier des locuteurs banguissois, mais aussi plus généralement. Suite à des problèmes socio-politico-économiques liés à la guerre et à la localisation géographique des écoles, etc. les gens sont souvent en déplacement ; ils ont ainsi appris des éléments de plusieurs langues au cours de leur vie. Par ailleurs, les personnes moins mobiles ont toujours été exposées aux langues parlées dans les régions d'où viennent leurs parents, les parents de leurs amis ou conjoint, et ont toujours eu un quotidien translingue. Le concept de *truncated repertoires* 'répertoires tronqués' (Blommaert 2010) semble, en effet, mieux décrire les répertoires des locuteurs que nous avons rencontrés à Bangui que les concepts de L1 et L2. J. Blommaert décrit le multilinguisme ainsi :

Multilingualism should not be understood as full competence in different languages, despite dominant ideologies which emphasize complete facility. The phenomenon of truncated multilingualism –linguistic competencies which are organized topically, on the basis of domains or specific activities– is extremely widespread. (Blommaert, 2010 : 199)

Vu sous cet angle, la recherche de locuteurs dont le français n'est pas « contaminé » par plusieurs langues nous semble peu pertinente dans une écologie comme celle de Bangui, et ce serait certainement le cas pour d'autres écologies en Afrique subsaharienne également.

## 4.2. Les tâches

Comme nous l'avons vu sous la section 2, le protocole d'enquête du projet PFC contient deux lectures à haute voix. Nous avons, tout comme d'autres enquêteurs du projet (*e.g.* Boutin, Lyche & Prignitz 2007), remarqué une certaine insécurité linguistique chez certains locuteurs face aux lectures et, en particulier, à celle du texte. Nos expériences ne correspondent donc pas nécessairement à celles des auteurs du projet qui caractérisent le texte ainsi :

[II] est pauvre en références culturelles trop précises afin de pouvoir être administré dans des communautés linguistiques très diverses de la francophonie large, aussi bien en France que hors de France. Pour autant, la seule mention de « préfecture », ou la référence à des titres de la presse française comme « L'Express » ou « Le Nouvel Observateur » catalogue ce texte comme indubitablement français. [...] les locuteurs canadiens ou africains n'ont pas été perturbés. (Durand, Laks & Lyche, 2009 : 28)

En fait, vu du Burundi et de la RCA, le texte PFC n'est pas du tout « pauvre en références culturelles trop précises ». Par exemple, les références à la presse française, bien connue en Europe mais pas nécessairement en Afrique centrale, ne sont pas sans effet chez la plupart des locuteurs qui n'ont jamais quitté l'Afrique<sup>7</sup>. Cela transparait à travers des questions de sens et des difficultés de lecture de mots comme *Dépêche* ou *L'Express* pour ne citer que ceux-là. Ces questions, après lecture, semblent traduire une situation d'insécurité linguistique du locuteur dans l'exercice de cette tâche. Le chercheur vise à découvrir le répertoire phonologique du témoin, mais dans pareille condition, tout ce à quoi il pense, c'est à ne pas se ridiculiser.

Quant aux tâches de conversation, c'est surtout la conversation dite « libre » qui a suscité des discussions (Lyche & Skattum 2010). Pour respecter les consignes, il faut demander à deux personnes qui se connaissent bien de ne parler qu'en français. En Afrique subsaharienne, cela va souvent créer un contexte qui est tout sauf spontané et les données ne vont certainement pas dévoiler un registre familier. D'une part, le français indexe souvent la formalité et ne serait pas la langue prioritaire dans une conversation spontanée entre amis. D'autre part, les locuteurs vont se retrouver dans une situation artificielle quand on leur demande de n'utiliser qu'une seule langue, étant donné que les pratiques habituelles sont plutôt translingues. Ainsi, dans le cadre du projet CFA, la conversation libre est optionnelle et déterminée par chaque équipe. En revanche, dans la conversation semi-dirigée l'enquêté discute avec une personne

---

7. Le Burundi et la RCA étant particulièrement des pays avec peu de presse écrite et où l'accès à l'électricité, et donc aux médias, est loin d'être généralisé.

avec qui il ne partage pas d'autre(s) langue(s) que le français. Si ce contexte peut susciter l'insécurité linguistique, au moins le fait d'avoir recours seulement au français répond aux contraintes de l'interaction.

### **4.3. Contributions scientifiques**

Malgré les défis du protocole pour les terrains africains, il ne fait aucun doute que les données collectées ont permis une fenêtre inédite sur les français d'Afrique, et cela, sur plusieurs plans. Inclure les français africains dans ce projet a certes contribué à les faire connaître dans les milieux de linguistes travaillant surtout sur les français d'Europe mais aussi à les faire accepter comme des objets d'analyse scientifique légitimes. Peut-être le fait de les étudier dans le cadre d'un tel projet, qui n'est pas conçu pour dégager les particularités des français d'Afrique mais d'étudier la variation phonologique que l'on trouve en français « tout court », permet-il justement de les traiter autrement que comme des « objets exotiques » (cf. l'introduction (Steien & Van den Avenne 2019) de ce volume).

Par ailleurs, les données PFC sont une source d'informations sur le comportement des locuteurs plurilingues dans ce que F. Grosjean (2012) appelle un « mode monolingue », *i.e.* quand une seule langue est activée et que le locuteur évite dans la mesure du possible d'avoir recours à ses autres langues. Toutes les données nous informent, d'une manière ou d'une autre, sur la façon dont les locuteurs parlent dans un contexte où ils s'efforcent à ne s'exprimer qu'en français. Nous pensons que l'étude des traits phonologiques de la parole produite dans un mode monolingue par des locuteurs plurilingues informe surtout les champs d'étude tels que le plurilinguisme individuel et le contact de langues sociétal.

## **5. LES PHONOLOGIES DES FRANÇAIS AFRICAINS**

Dans ce qui suit, nous proposons un résumé des études phonologiques des français africains effectuées dans le cadre du projet PFC <sup>8</sup> afin d'ouvrir quelques pistes pour une discussion des données dans une perspective de contact de langues <sup>9</sup>.

### **5.1. Traits convergents**

Le survol de la littérature PFC révèle plusieurs traits communs entre deux ou plusieurs points d'enquête. Il s'agit en particulier des réalisations des voyelles

---

8. Nous nous tenons strictement aux données PFC ici, mais il faut aussi noter que d'autres études phonologiques des français africains ont été effectuées, par exemple Nkwescheu (2010).

9. Tous les traits n'ont pas été systématiquement examinés dans chaque corpus : pour le point d'enquête burundais, seule la prosodie a été examinée, seuls le /r/ et la liaison dans les données nigériennes, etc.



antérieures arrondies et moyennes, l'harmonie vocalique, le comportement du /r/, le dévoisement, les structures syllabiques ainsi que le comportement du schwa et de la liaison.

### 5.1.1. Voyelles antérieures arrondies et moyennes

Plusieurs auteurs se sont intéressés particulièrement aux réalisations des voyelles antérieures arrondies, /ø/ et /y/, étant donné qu'elles sont rares dans les (autres) langues africaines dans les répertoires des locuteurs (v. Bordal 2012a ; Boutin, Gess & Guèye 2012 ; Lyche & Skattum 2012). Tous les auteurs ont conclu que ces voyelles font partie des inventaires de la grande majorité des locuteurs, mais constatent un degré de variabilité dans leur réalisation, concernant à la fois le degré et la présence d'arrondissement.

Par ailleurs, la distribution des voyelles moyennes a suscité beaucoup d'intérêt parmi les chercheurs du projet PFC. Dans les données africaines, on constate une tendance au maintien de l'opposition entre [e] et [ɛ] en syllabe ouverte en position finale. Il s'agit ainsi d'une opposition phonémique (/e/ et /ɛ/), qui s'illustre par des paires minimales telles que *épée/épais* [epɛ]/[epɛ]. Le maintien de cette opposition a été remarqué chez des locuteurs du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, du Togo et de la RCA.

### 5.1.2. Harmonie vocalique

L'harmonie vocalique est attestée chez des locuteurs du Sénégal, du Togo et de la RCA. Il s'agit en particulier de l'harmonie du degré d'aperture des voyelles moyennes et elle peut être à la fois progressive (de gauche à droite) et régressive (de droite à gauche). Par exemple, dans le corpus sénégalais, on trouve des exemples d'harmonie progressive, comme dans *j'apprécie* [ʒapɛsi], et d'harmonie régressive, comme dans *l'apprécier* [lapɛsje] (Boutin, Gess & Guèye, 2012 : 53). Chez les locuteurs centrafricains, l'harmonie régressive peut à la fois ouvrir et fermer les voyelles moyennes : *étais* /ɛtɛ/ illustre le premier cas de figure tandis que *intelligent* /ɛtiliʒa/ illustre le second (Bordal, 2012a : 30). En outre, dans les corpus togolais et centrafricain, l'harmonie vocalique concerne également l'arrondissement, ce que montrent ces deux exemples de la réalisation du mot *déjeuner* – [deʒene] et [døʒone] – du corpus togolais (Picron & Simon, 2018 : 88).

### 5.1.3. Dévoisement

Le dévoisement, notamment des consonnes finales de mot, a été repéré dans les corpus centrafricain, ivoirien, malien, sénégalais et togolais. Cela concerne particulièrement les fricatives. Par exemple, le mot *chose* se prononce [ʃɔs] par plusieurs locuteurs centrafricains (Bordal, 2012a : 32) et le mot *liège* se réalise [liɛʃ] chez des locuteurs ivoiriens (Boutin & Turcsan, 2009 : 149). Dans le corpus malien, il y a également des exemples de dévoisement de plosives, le mot *chaude* se réalisant [ʃot] (Lyche & Skattum, 2012 : 89).

#### 5.1.4. Le phonème /r/

Le trait qui a peut-être suscité le plus d'attention est le phonème /r/ (v. Boutin & Gadet 2012) dont le comportement laisse entrevoir deux caractéristiques majeures : (i) l'existence de plusieurs allophones qui semblent être en variation libre et (ii) l'élision dans certains contextes.

(i) Le nombre d'allophones attestés varie selon les points d'enquête :

- Côte d'Ivoire : 8 ([ɹ], [r], [ʁ], [χ], [ʁ], [h], [ɦ] et [ʀ])
- Niger : 4 ([ʁ], [r], [w] et [χ])
- République centrafricaine : 3 ([r], [ʁ] et [ɹ])
- Sénégal : 3 ([r], [ʀ], [ɹ])
- Togo : 5 ([r], [ʀ], [ʁ], [χ], [h])

Ce qui est particulièrement intéressant au sujet du /r/ est que le choix d'allophone semble souvent aléatoire. Comme le notent A. B. Boutin et G. Turcsan (2009) sur le /r/ dans le corpus ivoirien :

L'émergence de telle ou telle variante ne peut en aucun cas être liée à un contexte phonique précis, au mieux peut-on distinguer des tendances liées aux locuteurs. La prononciation variable de R est un exemple éclatant de la variation libre, concept pourtant contesté par nombre de sociolinguistes. (Boutin & Turcsan, 2009 : 140)

Ces observations semblent également valoir pour les autres points d'enquête, même si certaines régularités sont attestées : le [r] est l'allophone le plus fréquent dans les corpus du Niger et du Sénégal alors que l'allophone [ʀ] domine dans le corpus du Togo. Plusieurs auteurs ont également attesté des régularités au niveau idiolectal. Cependant, aucun n'a trouvé un lien entre allophone et contexte phonique. Par exemple, l'un des locuteurs centrafricains réalise trois allophones différents dans la position initiale de mot : [ʀɔk] (*raouque*), [ra] (*ras*) et [ɹølje] (*relier*) (v. Bordal, 2012a : 31).

(ii) En revanche, l'élision du /r/ est réservée à certains contextes phoniques, notamment lorsqu'il est adjacent à une voyelle. En position postvocalique, les chutes peuvent avoir lieu en finale de mot (VR#), comme dans *la mesure où* réalisé [lamøzyu] (Burkina Faso) (v. Prignitz & Boutin, 2010 : 266) ; à l'intérieur du mot (VR.CV), comme dans *parler* prononcé [pale] (Mali) (Lyche & Skattum, 2012 : 90) et lorsque le /r/ constitue la première consonne d'une coda complexe (VRC), comme dans la réalisation [ɛpo:t] du mot *importe* par des locuteurs centrafricains (Bordal, 2012a : 31). En outre, l'élision du /r/ postvocalique conduit souvent à un allongement de la voyelle qui le précède ou à des changements de timbre vocalique.

Dans les corpus centrafricain et togolais, il y a également des exemples d'élision de /r/ *prévocalique*, i.e. lorsque /r/ constitue la dernière consonne d'une attaque complexe (CRV), par exemple dans [fäs] (*France*) (Bordal, 2012a : 31) et [kø] (*creux*) (Picron & Simon, 2018 : 90).

### 5.1.5. Structures syllabiques

La tendance à favoriser de façon quasi-systématique des syllabes CV et CVC est mentionnée dans les études des données burkinabées, centrafricaines, ivoiriennes, maliennes, sénégalaises et togolaises.

Cette tendance se manifeste particulièrement par des élisions de consonnes finales de mot, que ce soit dans des coda complexes (VCC#), tels dans *risquent* réalisé [ris] (Côte d'Ivoire) (Boutin & Turcsan, 2009 : 142) ou dans *intact* prononcé [ɛtak] (Mali) (Lyche & Skattum, 2012 : 89), ou dans des codas simples (VC#), comme dans *neuf* prononcé [nø] (Togo) (Picron & Simon, 2018 : 91). Ces élisions semblent concerner différents types de consonnes, p. ex. /b/ (*arabe*), /t/ (*suite*), /d/ (*demande*), /s/ (*opératrice*), /n/ (*Nadine*) dans le corpus centrafricain (Bordal, 2012a : 33).

Des insertions de sons sont également observées dans certains corpus. Il s'agit de l'insertion d'une plosive glottale en position initiale, p. ex. *agneau* [ʔa.no] (Sénégal) (Boutin, Gess & Guèye, 2012 : 60), ou de voyelles épenthétiques, comme dans *place* [palas] en français du Sénégal (*ibid.* : 62) ou encore dans *difficulté* [difikylyte] réalisé par un locuteur de la RCA (Bordal, 2011 : 210).

### 5.1.6. Schwa

Le comportement du « schwa potentiel », ici conçu comme le *e* graphique dont la réalisation est variable dans certains français, est quasi-identique dans les points d'enquête où ce phénomène a été étudié (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, RCA et Sénégal). Les locuteurs réalisent de manière quasi-systématique une voyelle dans les mots monosyllabiques (p. ex. *je*, *te*, *le*, etc.) et en position initiale de mots (p. ex. *devenir*). En revanche, en position finale de mot, il est très rare que le « schwa » soit réalisé. Le seul contexte où il y a de la variation entre présence et absence de voyelle est à l'intérieur de mot (p. ex. *appeler*), mais la réalisation d'un même mot est souvent régulière. Par exemple, le mot *maintenant* est systématiquement prononcé sans voyelle interne ([mɛtnã]) par les locuteurs centrafricains et maliens. Ces observations ont amené plusieurs auteurs à remettre en question l'existence d'un schwa dans le système phonologique de leurs locuteurs (Bordal 2012a ; Boutin, Gess & Guèye 2012 ; Boutin & Turcsan 2009 ; Lyche & Skattum 2012).

### 5.1.7. Liaison

Tout comme le schwa, les consonnes de liaison se comportent de façon similaire chez les locuteurs africains des corpus PFC déjà analysés (v. Bordal & Lyche 2008 ; Boutin 2014). Ce phénomène a été examiné dans les données burkinabés, centrafricaines, ivoiriennes, maliennes, nigériennes (De Flaviis 2018) et sénégalaises. Les tendances sont les suivantes :

- la liaison est systématique entre déterminant et substantif (p. ex. *des[z]études*), clitiques et verbe (p. ex. *ils[z]attachent*) et après la préposition *dans* (p. ex. *dans[z]une université*, Niger) ;

- les consonnes de liaison sont variablement réalisées après la préposition *chez*, l'adverbe *très*, des mots tels que *certains*, *aucun*, *quelques* et entre l'auxiliaire *être* et le verbe principal (p. ex. *suis[z]allé vs est#habitué*, RCA) ;
- la liaison est rare, voire inexistante, entre un adjectif et un substantif (p. ex. *jeunes#enfants*, Mali).

### 5.1.8. Prosodie

Du point de vue de la prosodie, un trait qui a été attesté dans plusieurs points d'enquête est la tendance à marquer chaque mot prosodiquement. Au sujet de la prosodie des locuteurs ivoiriens, A. B. Boutin et G. Turcsan remarquent que « le français de Côte d'Ivoire préfère découper la chaîne parlée en mots plutôt qu'en groupes rythmiques » (2009 : 141) tandis qu'A. B. Boutin, R. Gess et G. M. Guèye constatent que « While in [reference French] the relevant domain is the accentual group, in [French spoken by Wolof speakers] it is the word » (2012 : 69). Par ailleurs, l'une des conclusions principales de la thèse de G. Bordal (2012b) est que les locuteurs centrafricains marquent la frontière de chaque mot lexical par un ton H à la dernière syllabe et, dans une étude comparative des données centrafricaines, maliennes et sénégalaises, G. Bordal et I. Skattum (2014) constatent que les locuteurs produisent des proéminences sur chaque mot lexical et en concluent qu'ils segmentent le flux de parole en mots.

En outre, les locuteurs centrafricains et ivoiriens ont tendance à distinguer certains homophones segmentaux par des tons. On trouve ainsi des paires minimales telles que le déterminant *ce* (ton H) par rapport au pronom personnel *ce* (ton L) (RCA) (Bordal 2012b) ou le déterminant *leur* (ton H) par rapport au pronom personnel *leur* (ton L) (Côte d'Ivoire) (Boutin & Turcsan, 2009 : 149).

## 5.2. Traits divergents

Parmi les traits qui n'ont été attestés qu'à un seul point d'enquête, on peut mentionner, du point de vue de la phonologie segmentale :

- la présence de voyelles nasales hautes [ĩ] et [ũ], de consonnes affriquées ([tʃ]), de consonnes prénasalisées ([mb]) et de consonnes à double articulation [kp] dans le corpus ivoirien ;
- l'absence de fricatives post-alvéolaires chez certains locuteurs maliens bambaphones (p. ex. *benjamin* [bɛ̃zamɛ̃]) ;
- la tendance des locuteurs centrafricains à systématiquement palataliser les consonnes /t/ et /d/ devant les voyelles fermées antérieures, /i/ (p. ex. *petit* [pøji]) et /y/ (p. ex. *habitude* [abiɟyɔ]), et parfois devant la voyelle fermée postérieure, /u/ (p. ex. *tout* [ɟu]).

Du point de vue prosodique, on remarque que les locuteurs burundais segmentent le discours en groupes rythmiques plutôt qu'en mots. Ils tendent, contrairement à ceux des autres points d'enquête, à développer une prosodie plutôt postlexicale que lexicale, tendance qui a été analysée comme une influence translinguistique du kirundi (Nimbona 2014).

### 5.3. Les phénomènes de contact de langues

Dans la section 4.3, nous avons décrit les données PFC comme une source d'informations sur la façon dont les locuteurs plurilingues s'expriment dans un mode monolingue, et c'est ainsi qu'elles ont été traitées par tous les auteurs du projet PFC sans que ce soit explicitement formulé de la sorte : une approche privilégiée dans l'analyse consiste, en effet, à chercher des influences translinguistiques des autres langues des locuteurs. À cet égard, il nous semble utile de revenir sur la discussion de la section 4.1, où nous remettons en question les concepts de L1, L2 et proposons de plutôt avoir recours au concept de « répertoires tronqués ». Cette approche n'exclut pas que certains locuteurs ont une langue dominante qui sera la source la plus probable d'influences translinguistiques, comme le wolof pour des locuteurs sénégalais, etc. En revanche, elle exclut l'idée que l'on peut éviter « la contamination » d'autres langues sur le français de ces locuteurs. À notre avis, une hypothèse fondée sur les réalités des écologies multilingues serait que toutes les langues dans une écologie peuvent potentiellement influencer le français de n'importe quelle personne qui participe à des interactions verbales.

Néanmoins, ce qui est peut-être l'observation la plus frappante de la synthèse présentée ici est que des traits semblables ont souvent été attestés dans des écologies géographiquement éloignées et/ou linguistiquement distinctes. Autrement dit, les français africains semblent avoir plusieurs traits phonologiques communs<sup>10</sup>. Il est intéressant d'observer que certains d'entre eux coïncident avec des traits qui sont fréquents dans les (autres) langues africaines, par exemple :

- l'absence de structures syllabiques complexes est une tendance panafricaine (Maddieson 2013) ;
- la grande majorité des langues africaines sont des langues à prosodie lexicale (tons lexicaux ou accent de mot) (Maddieson 2013) ;
- l'harmonie vocalique est une caractéristique de nombreuses langues des familles Niger Congo et Nilo-saharienne (Casali 2008).

On pourrait donc avancer l'hypothèse d'une *distribution spatiale*, i.e. les phonologies des français africains ont tendance à s'ajuster aux typologies qui dominent dans les écologies. À notre avis, il s'agit d'une piste intéressante à poursuivre justement parce qu'elle prend en compte le fait que les répertoires individuels sont complexes. Elle permettrait d'aller au-delà du fait d'attester des influences translinguistiques d'une langue donnée, souvent conçue comme la L1 des locuteurs, ce qui a été la doxa dans les études PFC jusque-là.

---

10. En effet, des questions se sont posées ou se posent encore sur l'existence d'un « français panafricain » (v. Bordal & Skattum 2014 ; Boula de Mareuil & Boutin 2011 ; Boutin & Gadet 2012 ; Boutin 2011 ; Chaudenson, Mougeon & Beniak 1993).

## 6. CONCLUSION

Dans cet article, nous nous sommes intéressés aux études phonologiques des français africains effectuées dans le cadre du projet PFC. Dans la première partie, nous avons discuté de l'application du protocole PFC sur les terrains africains en mettant en lumière les effets de certaines limites de ce protocole tout en montrant que les données collectées sont une source d'informations riche concernant le comportement langagier des locuteurs plurilingues dans un mode monolingue et les phénomènes de contact de langues, ce qui serait presque une sérendipité étant donné que ce n'était pas le but initial du protocole PFC. Dans la seconde partie, nous avons proposé un résumé des études phonologiques des français africains. Nous avons montré qu'elles partagent plusieurs traits, observation qui nous a poussés à avancer l'hypothèse de la distribution spatiale, à savoir que les influences translinguistiques s'exercent au-delà des frontières des « langues » et évidemment aussi des « pays ». Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de différences (phonologiques) entre les français africains que les chercheurs du projet PFC ont repérées et dont les locuteurs eux-mêmes sont conscients. Citons un locuteur centrafricain :

Ceux de l'Afrique de l'ouest là savez leur français ça va un peu dans leurs langues hein, wolof ou bien batéké ou bien quoi tout ça là, mais nous les Centrafricains, on ne mélange ni sango, ni nos dialectes avec le français.

Comme quoi, il est toujours facile de percevoir les influences translinguistiques dans la parole de l'autre.

## 7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AVANZI M., BORDAL G. & NIMBONA G. (2014), "The obligatory contour principle in African and European varieties of French", *Proceedings of the 15th Annual Conference of the International Speech Communication Association – Interspeech 2014*, Singapore, 1312-1316.
- BLOMMAERT J. (2010), *Sociolinguistics of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOERSMA P. & WEENINK D. (2019), *Praat: Doing phonetics by computer (Computer program)*. [disponible en ligne]
- BORDAL G. (2009), « Phonologie, variation et contact de langues : quelques aspects de la prononciation du français parlé à Bangui en République centrafricaine », *Le français en Afrique* 25, 375-388.
- BORDAL G. (2011), « Élisions et épenthèses en français de République centrafricaine : une analyse des données CFA », dans K. V. Lexander, C. Lyche & A. Moseng Knutsen (éds), *Pluralité des langues, pluralité de cultures : regards sur l'Afrique et au-delà*, Oslo, Novus Forlag, 207-215.
- BORDAL G. (2012a), "A phonological study of French spoken by multilingual speakers from Bangui, the capital of the Central African Republic", in R. Gess, L. Lyche & T. Meisenburg (eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 23-43.

- BORDAL G. (2012b), *Prosodie et contact de langue : le cas du système tonal du français centrafricain*, Thèse de l'Université d'Oslo et de l'Université Paris Nanterre.
- BORDAL G. (2015), "Traces from the lexical tone system of Sango in Central African French", in E. Delais-Roussarie, M. Avanzi & S. Herment (eds.), *Prosody and Language in Contact: L2 Acquisition, Attrition and Languages in Multilingual Situations*, Berlin/Heidelberg, Springer-Verlag, 29-49.
- BORDAL G. & LYCHE C. (2008), « La liaison en terre africaine », *Journées PFC 2008*, Paris, 11/13-12-2008.
- BORDAL G. & SKATTUM I. (2014), « La prosodie du français en Afrique – traits panafricains ou traits de la langue première ? Le cas de locuteurs natifs de quatre langues : sango, bambara, wolof, tamasheq », dans J. Durand et alii (éds), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation. Mélanges pour Chantal Lyche*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 119-152.
- BOULA DE MAREÛIL F. & BOUTIN A. B. (2011), « Évaluation et identification perceptives d'accents ouest-africains en français », *Journal of French Language Studies* 21 (3), 361-379.
- BOUTIN A. B. (2010), « Conversation à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des études mouvementées dans les années soixante », dans S. Detey et alii (éds), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 255-268.
- BOUTIN A. B. (2011), « Ya-t-il lieu de rechercher un français panafricain ? », dans K. V. Lexander, C. Lyche & A. M. Knutsen (éds), *Pluralité des langues, pluralité des cultures : regards croisés sur l'Afrique et au-delà. Mélanges offerts à Ingse Skattum*, Oslo, Novus Forlag, 217-226.
- BOUTIN A. B. (2014), « Liaisons en français et terrains africains », dans J. Durand et alii (éds), *La phonologie du français : normes, périphéries, modélisation. Mélanges pour Chantal Lyche*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest, 153-172.
- BOUTIN A. B. (2018), « Plurilinguisme et francophonie en Côte d'Ivoire », dans O. Floquet (éd.), *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*, Roma, Sapienza Università Editrice, 101-120.
- BOUTIN A. B. & GADET F. (2012), « Comment ce que montrent les français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective de francophonie », *Le français en Afrique* 27, 19-34.
- BOUTIN A. B. & TURCSAN G. (2009), « La prononciation du français en Afrique : la Côte d'Ivoire », dans J. Durand, B. Laks & C. Lyche (éds), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 133-156.
- BOUTIN A. B., GESS R & GUËYE G. M. (2012), "French in Senegal after three centuries: A phonological study of Wolof speakers", in R. Gess, C. Lyche & T. Meisenburg (eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 45-72.
- BOUTIN A. B., LYCHE C. & PRIGNITZ G. (2007), « PFC en terre africaine », *Bulletin PCF 7 : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques*, 297-330. [disponible en ligne]
- BUSÀ V. (2018), *La production de /R/ chez les locuteurs de Niamey : une première enquête de terrain*, Thèse de la Sapienza – Università di Roma et de l'Université Paris Nanterre.
- CASALI R. F. (2008), "ATR harmony in African languages", *Language and Linguistics Compass* 2 (3), 496-549.
- CHAUDENSON R., MOUGEON R. & BENIAK E. (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Érudition.

- DE FLAVIIS G. (2018), « Une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français au Niger : la liaison », dans O. Floquet (éd.), *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*, Roma, Sapienza Università Editrice, 53-72.
- DETAI S. *et alii* (2010), « Les variétés du français parlé : méthodologie et ressources », dans S. Detei *et alii* (éds), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 29-44.
- DETAI S. *et alii* (2016), "The PFC program and its methodological framework", in S. Detei *et alii* (eds.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 13-23.
- DISTER A. *et alii* (2008), « Deux nouveaux corpus internationaux du français : CIEL-F (Corpus international et écologique de la langue française) et CFA (Français contemporain en Afrique et dans l'océan indien) », *Revue de linguistique romane* 72, 295-314.
- DURAND J., LAKS B. & LYCHE C. (2003), « Le projet *Phonologie du français contemporain* (PFC) », *La tribune internationale des langues vivantes* 33, 3-9.
- DURAND J., LAKS B. & LYCHE C. (2009), « Le projet PFC (phonologie du français contemporain) : une source de données primaires structurées », dans J. Durand, B. Laks & C. Lyche (éds), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès, 19-61.
- GESS R., LYCHE C. & MEISENBURG T. (2012), "Introduction", in R. Gess, C. Lyche & T. Meisenburg (eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 1-19.
- GROSJEAN F. (2012), "An attempt to isolate, and then differentiate, transfer and interference", *International Journal of Bilingualism* 16 (1), 11-21.
- HAUGEN E. (1972), "The ecology of language", in A. S. Dil (ed.), *The Ecology of Language. Essays by Einar Haugen*, Stanford, Stanford University Press, 57-66.
- LI W. (2017), "Translanguaging as a practical theory of language", *Applied Linguistics* 39 (1), 9-30.
- LYCHE C. & BORDAL G. (2013), « Le rôle de la prosodie dans la perception de l'accent : le cas du français de Bamako », dans A. Falkert (éd.), *La perception des accents du français hors de France*, Mons, Editions CIPA, 85-105.
- LYCHE C. & SKATTUM I. (2010), « Le français contemporain en Afrique et dans l'Océan Indien : usages, variétés et structure », *Le français en Afrique* 26, 9-20.
- LYCHE C. & SKATTUM I. (2012), "The phonological characteristics of French in Bamako, Mali: A sociolinguistic approach", in R. Gess, C. Lyche & T. Meisenburg (eds.), *Phonological Variation in French: Illustrations from three Continents*, Amsterdam, John Benjamins, 73-101.
- MADDISON I. (2013), "Syllable structure", in M. S. Dryer & M. Haspelmath (eds.), *The World Atlas of Language Structures*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, Chapter 12. [disponible en ligne]
- MUFWENE S. S. (2001), *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- NIMBONA G. (2014), *Étude contrastive de la prosodie du kirundi et du français : analyse des transferts prosodiques du kirundi au français parlé au Burundi*, Thèse de l'Université catholique de Louvain.
- NIMBONA G. & SIMON A. C. (2016), « Le phrasé et l'accentuation du français parlé au Burundi : un cas de transfert prosodique positif », *Langages* 202, 113-136.
- NKWESCHEU A. D. (2010), « La nasalisation dans le français camerounais : un processus marqué », *Le français en Afrique* 25, 361-375.



- PICRON G. & SIMON A.-C. (2018), « Le français parlé par les locuteurs togolais : interférences entre le mina et le français », dans O. Floquet (éd.), *Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains*, Roma, Sapienza Univeristà Editrice, 73-100.
- PRIGNITZ G. & BOUTIN A. B. (2010), « Conversation à Ouagadougou (Burkina Faso) : parenté à plaisanterie entre Gurma et Yatenga », dans S. Detey et alii (éds), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, 269-282.
- SIMONS G. F. & FENNIG C. D. (eds.) (2019), *Ethnologue: Languages of the World*, 22nd edition, Dallas, SIL International. [disponible en ligne]
- STEIEN G. B. (2019), « *Je ne veux pas détruire la société norvégienne en introduisant le français. Le français mis en récits par des migrants congolais en Norvège* », *Langue française* 202. (ce volume)
- STEIEN G. B. & BOUTIN A. B. (2016), "Variation in the Central African Republic: Stable and variable phonological features in a multilingual speaker's idiolect", in S. Detey et alii (eds.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 441-448.
- STEIEN G. B. & VAN DEN AVENNE C. (2019), « Présentation : les français d'Afrique. En Afrique. Hors d'Afrique », *Langue française* 202. (ce volume)
- STEIEN G. B., BOUTIN A. B. & BEYOM R. (2016), "French in the Central African Republic: A speaker from Bangui", in S. Detey et alii (eds.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 236-246.
- THORNELL C. (1997), *The Sango Language and its Lexicon (Sêndâ-yângâ tî Sângö)*, Lund, Lund University Press.